

Vers un nouveau « Plan de Prévention » du SYCTOM

2010 – 2014

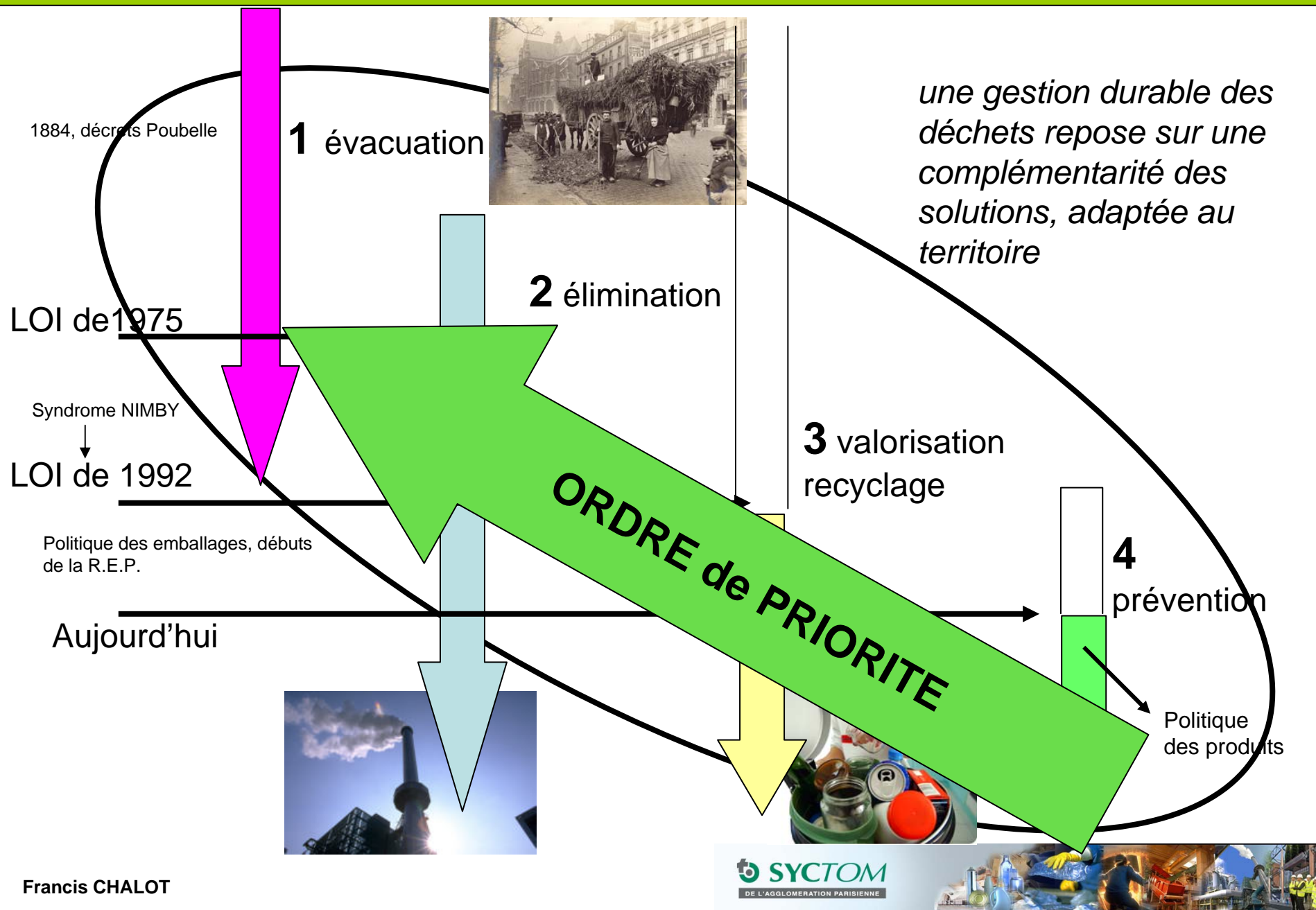
1^{ère} réunion du Comité de Pilotage

Jeudi 18 février 2010 – Conseil Régional d'Ile de France

Intervention de **Francis CHALOT**,
consultant – formateur en évitement des déchets



Gestion des déchets: complémentarité des solutions



Prévention des déchets: volonté affirmée / priorité officielle

- « **prévenir ou réduire** la production et la nocivité des déchets » est le **premier objectif** énoncé dans l'art. 1 de la loi n° 92-646 (Art. L 541-1 du Code de l'Environnement)

➔ **Prévention quantitative** : éviter ou réduire le déchet



➔ **Prévention qualitative** : éviter ou réduire la nocivité



- « La politique de réduction des déchets, **priorité** qui prévaut sur tous les modes de traitement sera renforcée de l'éco-conception du produit à sa fabrication, sa distribution et sa consommation jusqu'à sa fin de vie » (Art. 46 de la loi Grenelle 1)

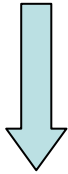


Où se situe la

Prévention des déchets ?

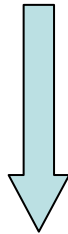
Gestion des déchets

Réduction à la source



Écoconception
Dématérialisation
...

Evitement autour de l'achat



Vente/achat écoresponsables
Interaction « offre/demande »

Evitement de l'abandon



Réparation, réemploi,
réutilisation...
Reprise en fin de vie



Collectes
séparées

Valorisations
matière

Valorisation
énergétique

Autres traitements
puis stockage

Minimisation des déchets

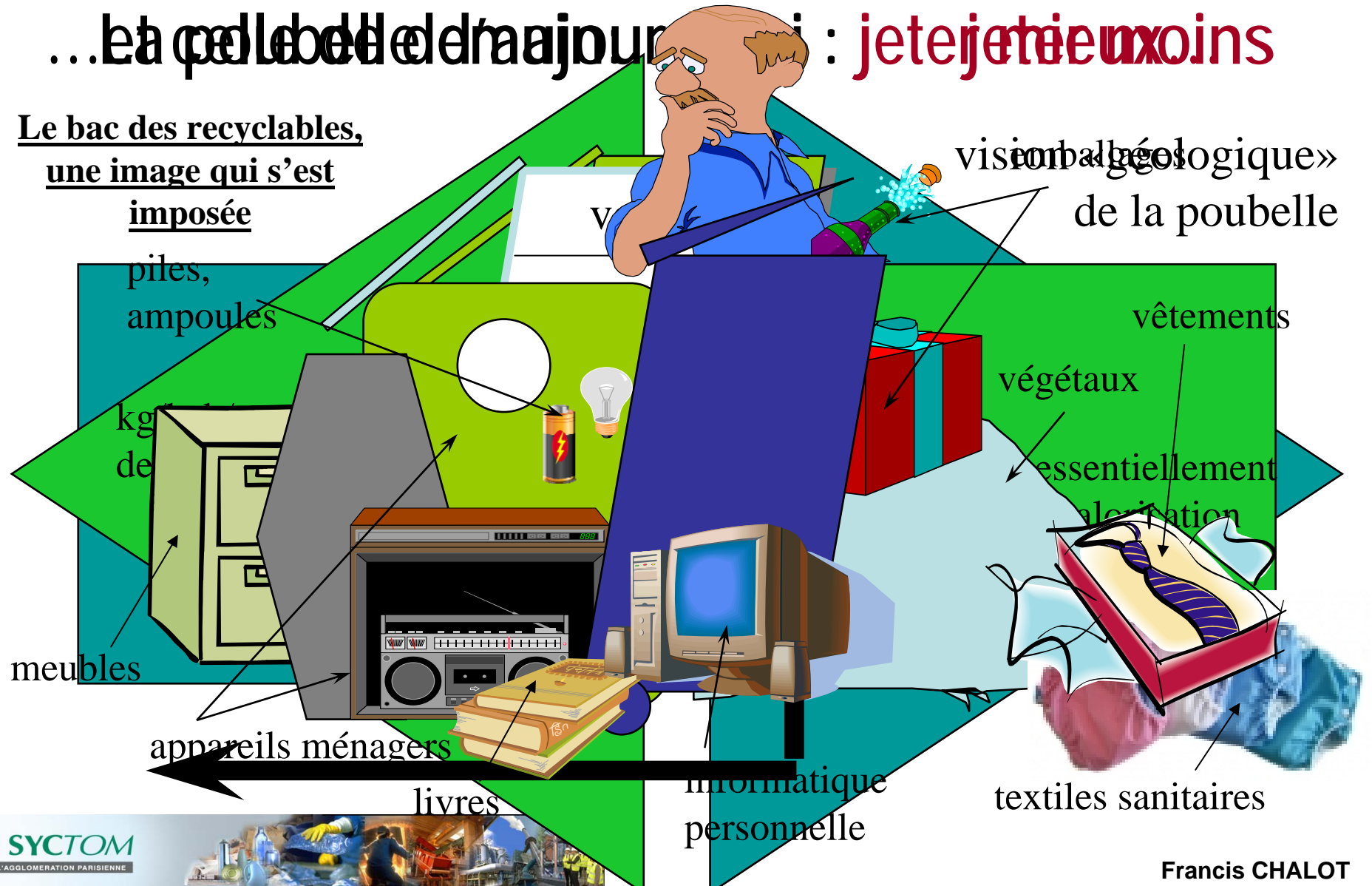
*Déchets
résiduels*



Changer le regard...pour appréhender la Prévention

...La poubelle de demain : jeter moins

Le bac des recyclables,
une image qui s'est
imposée



Francis CHALOT

Bien distinguer PREVENTION et GESTION des déchets... ...pour mieux exploiter leurs synergies

Gestion séparée, tri-recyclage ou valorisation énergétique ne diminuent pas la production de déchets. La prévention vise OMR et recyclables: éviter même ce qui se recycle (ex: bouteilles plastiques, prospectus, films ...)

Le développement du tri a créé les conditions favorables:

- à la prise de conscience des citoyens (usagers → consommateurs)
nos achats d'aujourd'hui sont nos déchets de demain
- à la prise de responsabilité des producteurs et distributeurs
(R.E.P =>. écoconception et reprise des produits en fin de vie)

La communication doit être cohérente, et même démultiplicatrice, entre prévention et tri

La prévention des déchets peut contribuer :

- à la maîtrise des coûts d'élimination
- au dialogue à propos des installations de traitement

La prévention qualitative est essentielle pour l'innocuité des traitements, la qualité de leurs sous produits (a fortiori pour des filières organiques comme la méthanisation)...et l'image de ces installations





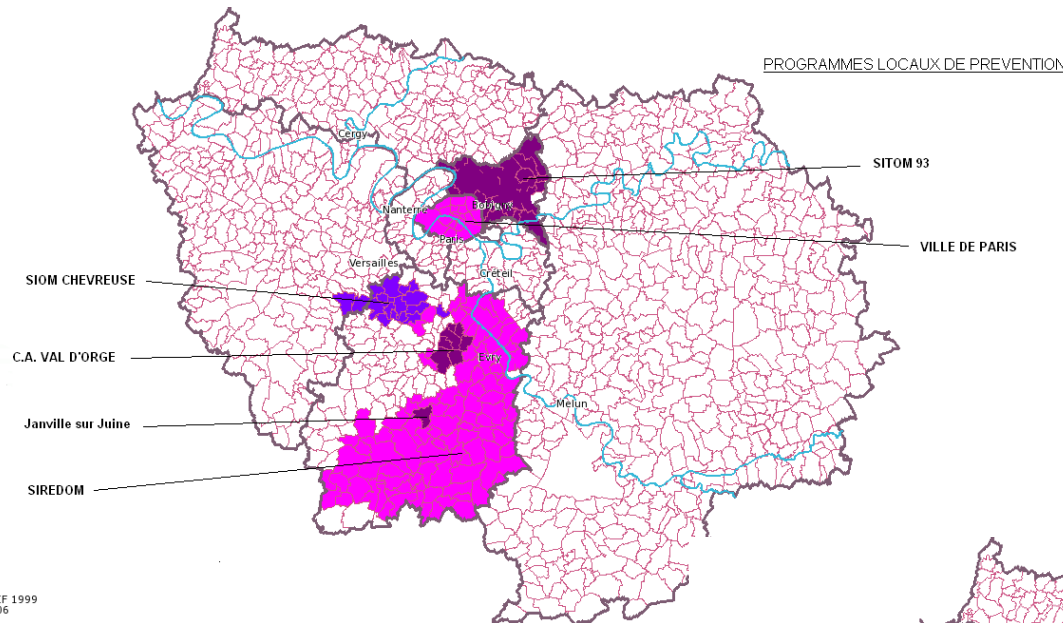
Pour le SYCTOM,

passer du Plan de prévention et de valorisation des déchets urbains de 2004

à un « **Plan de Prévention** » spécifique 2010 – 2014

*Et s'engager dans une démarche participative...
...au travers de ce **Comité de Pilotage***

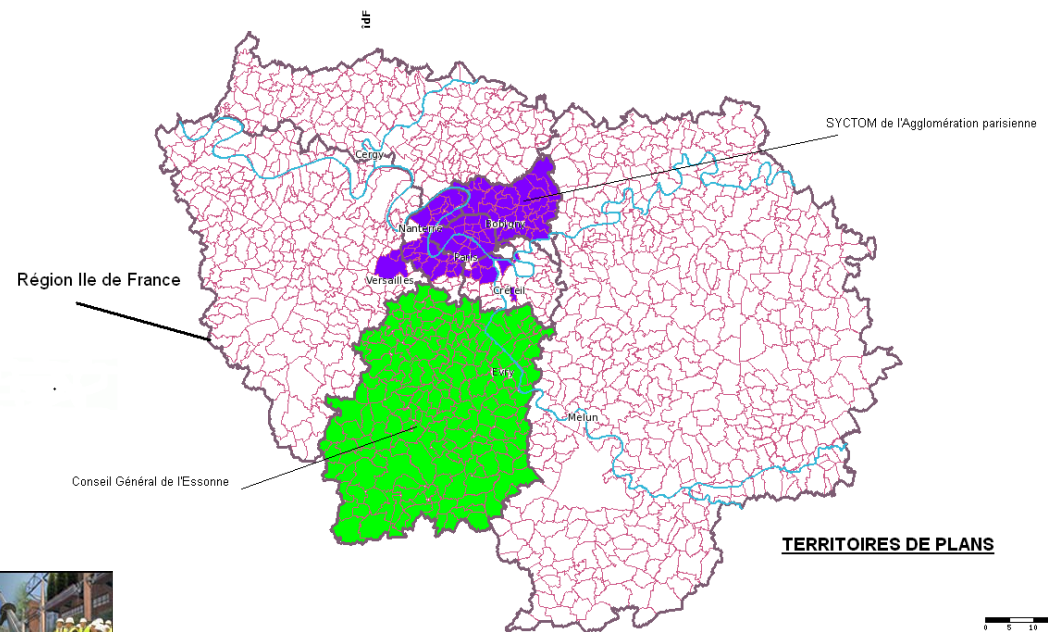
Avant et depuis le Plan National de Prévention de 2004, diverses initiatives volontaristes en Ile de France



Source : IAURIF 1999
IGN, Scan, 2006

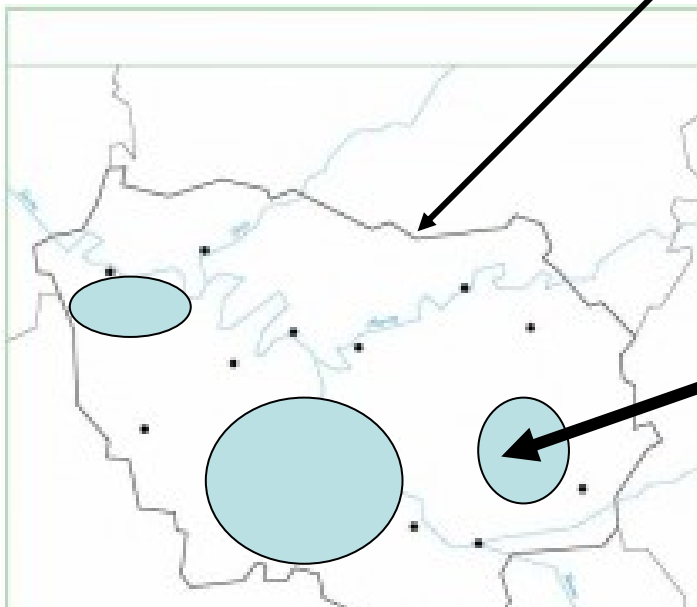
Le cadre méthodologie, les contenus opérationnels et la terminologie restaient flous...

Source: étude ADEME observation 2008/2009



Le Dispositif Plans & Programmes de Prévention des Déchets

Initié début 2009, suite
au Grenelle de
l'Environnement



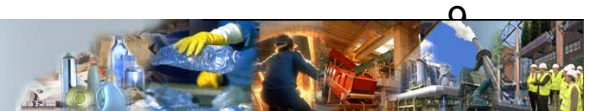
en Ile de France, l'ADEME
privilégie les collectivités à
compétence collecte comme
porteurs de Programmes,
garantie d'une nécessaire
« proximité »

- Plan de prévention

- en IdF porté par le Conseil Régional
- objectif : **80% de la population couverte par des programmes locaux** en 5 ans
- *prescriptif* – animation territoriale

- Programmes locaux de prévention

- portés par collectivités exerçant une compétence déchets
- objectif au minimum : **diminution de 7% des OM et assimilées** en 5 ans.
- cohérence avec le plan prévention (s'il existe)
- *opérationnel* – réduction des déchets



le Plan Régional de Prévention des déchets, selon le dispositif actuel

CONTENU FORMEL DU PLAN

- **état initial**
- identification des gisements d'évitement et de détournement
- objectifs généraux de prévention
- identification des maîtres d'ouvrage pressentis pour le portage de programmes
- **modalités de soutien de ces programmes (animation, financement)**
- modalités pour donner **une visibilité et une identité à la politique territoriale de prévention**
- **exemplarité de la collectivité porteuse du plan;**
- indicateurs d'activités et d'impacts de la mise en œuvre du plan

*outre les déchets ménagers et assimilés,
le plan peut prendre en compte tous les
déchets produits dans le territoire et
décliner les volets « prévention » du
PEDMA, du PREDD et du plan de
gestion des déchets du BTP*

Quelle vocation opérationnelle ?
sur ses propres déchets
là où les porteurs de pro-
gramme ont besoin de relais, d'appui

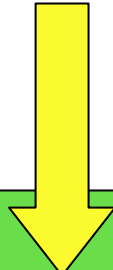


Les Programmes locaux de prévention: une démarche opérationnelle différente

Plutôt qu'une infrastructure (usine, centre de stockage), **un foisonnement
d'actions territoriales diffuses**

dans le temps,
l'espace
selon les acteurs,
les gisements d'évitement
possibles

et
**reposant largement
sur des
comportements ...**

- 
- développement du STOP PUB
 - suppression des sacs de caisse
 - promotion du compostage domestique
 - promotion de l'eau du robinet
 - utilisation optimale du papier dans les bureaux
 - réduction et détournement du flux textiles
 - création de ressourceries
 - promotion des pratiques / activités de don, échange, réparation...
 - évitement et récupération des piles et autres DDM
 - sensibilisation à l'éco consommation
 - étiquetage de produits pauvres en déchets
 - récupération pour réemploi des cartouches d'encre
 - alternatives aux couches jetables
 - abandon des gobelets jetables
 - mise en place de foyers témoins
 - actions visant l'activité interne des entreprises
 - exemplarité des autorités
- ...

Les Programmes locaux de prévention: une démarche opérationnelle différente



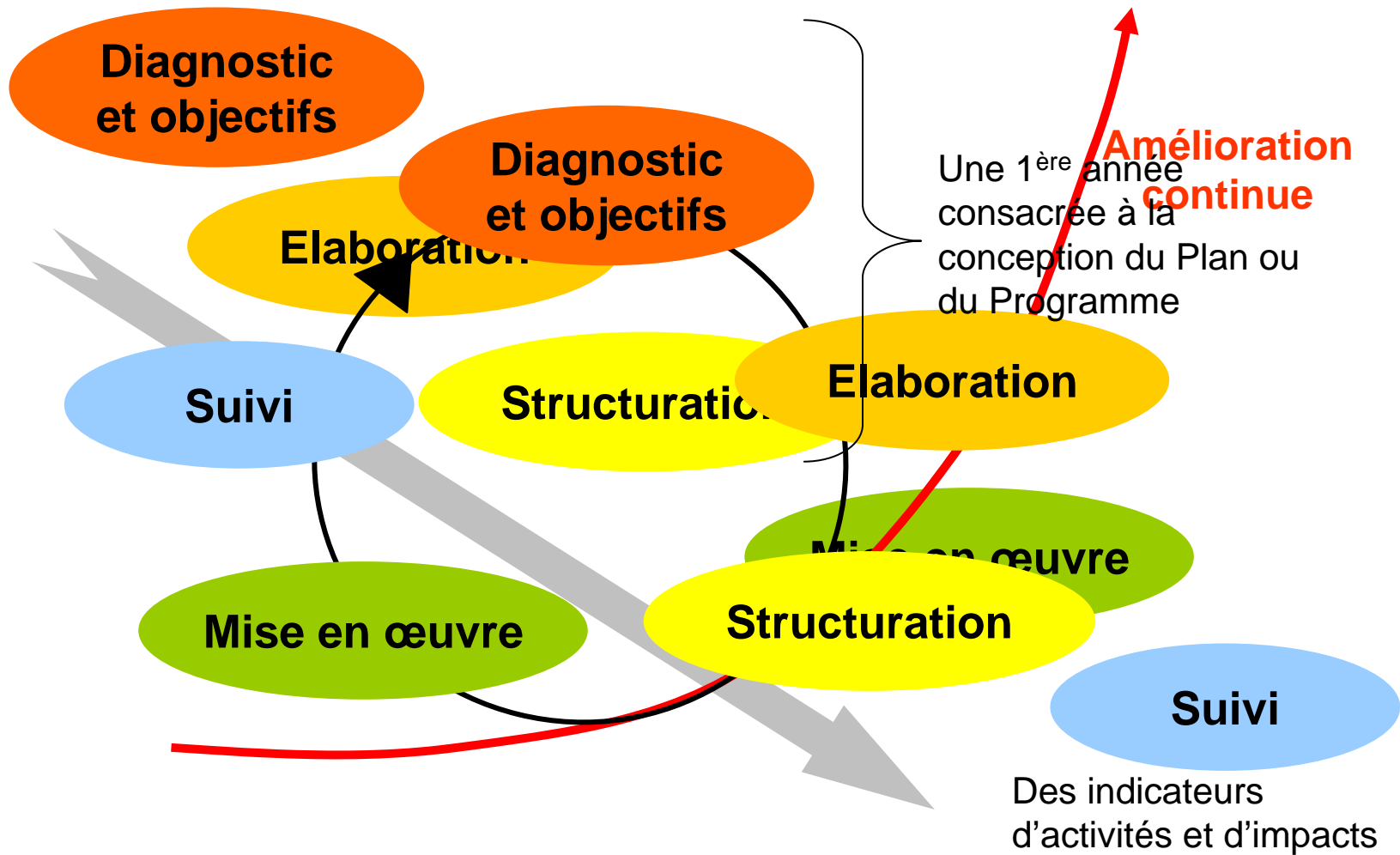
Les maîtres mots d'une démarche territoriale de Prévention des déchets:

- interaction, coopération, partenariat, synergies entre acteurs.
- décloisonnement des politiques publiques locales.
- exemplarité des prescripteurs publics.



Développement d'une politique locale de prévention: une méthodologie

Diagnostic de territoire, état des lieux, profil prévention...une première phase incontournable



Le SYCTOM au sein de la spécificité de l'Île de France

Compte tenu de son ampleur, la Région Île de France a déjà décidé de s'appuyer sur des **relais**: le SYCTOM a vocation à assumer ce rôle... comme les CG 91 et 93 le SITOM 93 ou le SYELOM.

Leur partenariat pourra être de nature et d'ampleur différente selon les cas



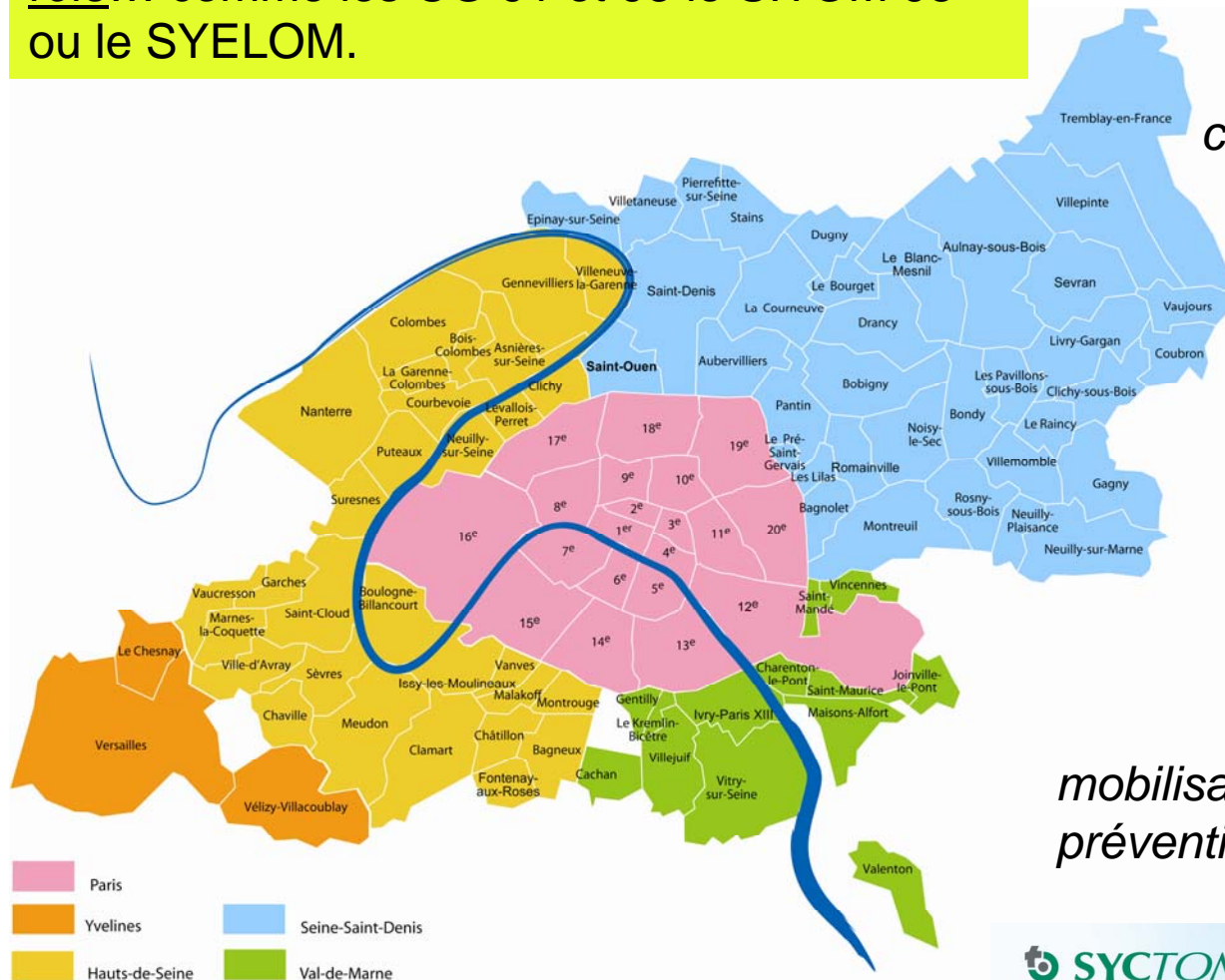
créer une dynamique de réseau

impliquer les grandes entreprises franciliennes

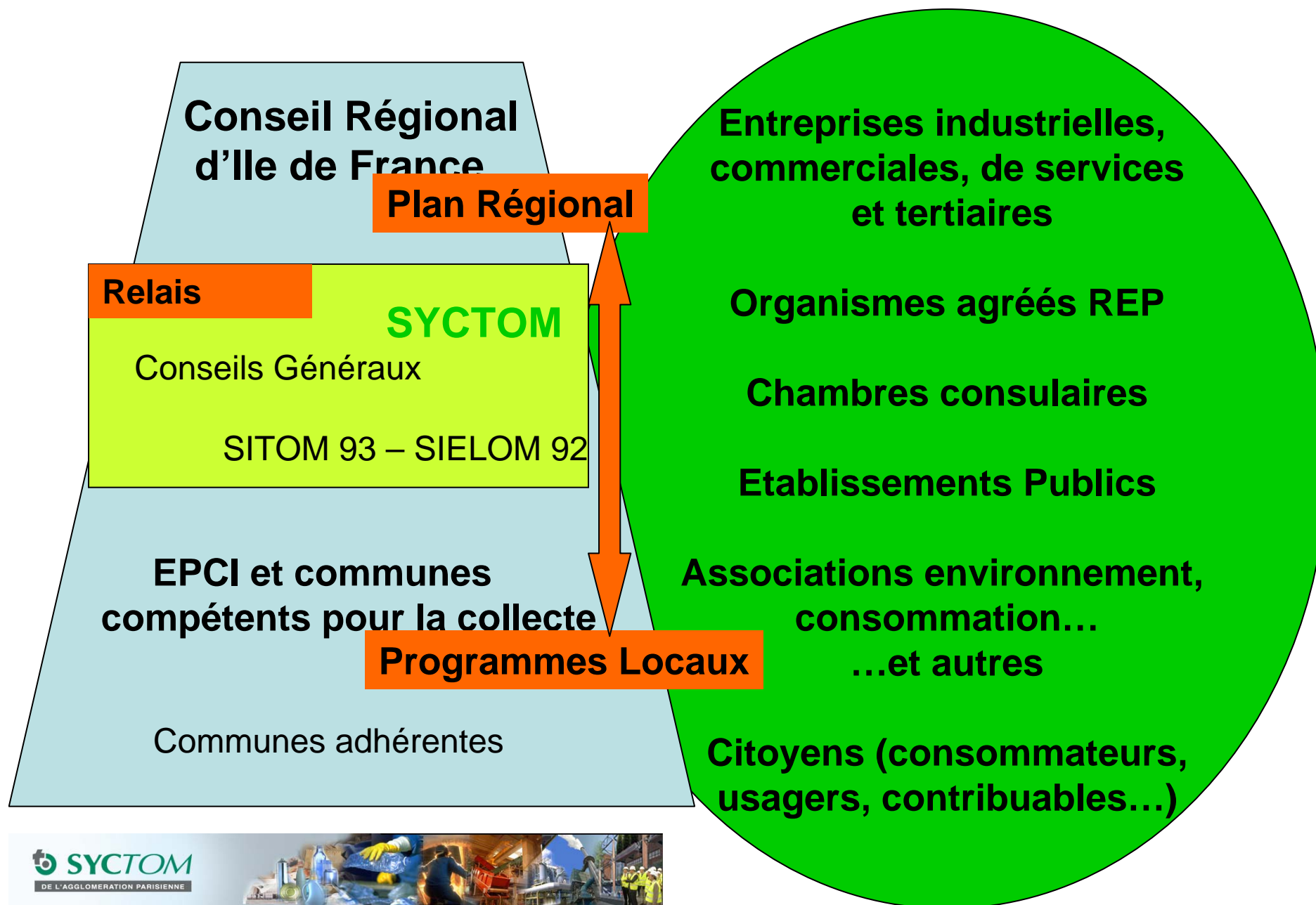
(Parcs d'expositions, Villepinte, Porte de Versailles, quartier d'affaires de la Défense...)

moyenne et grande distribution partenaire/ acteur du Plan régional

mobilisation et développement de la prévention dans le secteur tertiaire



Le Dispositif Plans & Programmes de Prévention des déchets en Ile de France, un très grand nombre d'acteurs



Exemple de « plan » relais: le 91 premier département contractualisant une déclinaison du Plan régional de prévention selon 3 volets :

- **Exemplarité** dans la gestion du patrimoine départemental
Diagnostic, tableau de bord et plan d'actions des services départementaux et collègues

- **Animation locale du réseau** de partenaires : associations, consulaires, collectivités, fédérations d'entreprises, entreprises.
échanges sur les pratiques, les événements prévention en 91 (réunions, *Lettre NOdéchets*, fiches « vade-mecum » sur les retours d'expériences probants. réunions thématiques (par ex : Ressourceries, DDM...);
animation de la « Charte départementale prévention»: + de signataires, suivi de leurs actions, ½ journée *NOdéchets* durant la S.E.R.D. (novembre 2010).

- **Communication et évènementiel :**

diffuser la culture de la prévention et assurer une meilleure visibilité pour les citoyens par des manifestations et événements en Essonne.

animations, expositions, mini-films sur les retours d'expériences essonniens...





Pour le SYCTOM, un « plan » de prévention axé sur

sa propre exemplarité

la prévention qualitative (alternatives et détournements)

un partenariat privilégié avec certains interlocuteurs économiques (en particulier organismes agréés)

la poursuite de l'accompagnement de ses collectivités adhérentes

sa contribution à la dynamique générale de réseaux communication...